

Conseil d'établissement
Procès-Verbal
Séance du 31 janvier 2024

Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement de l'école l'Arbrisseau, tenue au salon du personnel de de l'école l'Arbrisseau, le mercredi 31 janvier 2024, à 19h00.

Étaient présents:

Marie-Hélène Dancause

*Trésorière
Parent*

Catherine Lizotte

Parent

Clémence Morin

*Présidente
Représentante au Comité de parents du CSS des Découvreurs
Parent*

Anne-Julie Poirier

Parent substitut

Steve Hamel

Représentant du service de garde

Chantal Landry

Représentante du personnel de soutien

Johanne Lemelin

Représentante du personnel enseignant (titulaires)

Agnieszka Matyjasiak

Représentante du personnel enseignant (spécialistes)

Aude Bourdon

Représentante-de la communauté

David Martel

Directeur

Étaient absents:

Dominique Jobin-Chamberland

*Vice-présidente
Parent*

Stéphanie Houde

*Représentant-substitut au Comité de parents du CSS des Découvreurs
Parent*

Catherine Drouin

Secrétaire



1. Ouverture de la séance

1.1 Mot de bienvenue – Vérification du quorum

Clémence Morin fait la vérification du quorum. L'ouverture de la séance se fait à 19h05.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Clémence Morin fait la lecture de l'ordre du jour.

C.E. 2023/24- 01-31-32	Il est proposé par Marie-Hélène Dancause et appuyé par Catherine Lizotte, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. Adopté à l'unanimité.
-------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

1.3 Approbation du procès-verbal de la séance du 29 novembre 2023

Une modification est demandée au point 3 à la fin, modifier « Le SdG sera même intégré... » par « Les éducateurs et éducatrices du SdG seront... ».

C.E. 2023/24- 01-31-33	Il est proposé par Agnieszka Matyjasiak et appuyé par Marie-Hélène Dancause d'adopter le procès-verbal avec corrections/modifications. Adopté à l'unanimité.
-------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

1.4 Suivi du procès-verbal de la séance du 29 novembre 2023

- **Nager pour survivre** : Les communications avec la Ville de Québec sont complexes. Nous avons envoyé des courriels pour les réservations, mais recevoir des confirmations demeure difficile.
- **Projet partage** : Lors du dernier CCG, David Martel a reçu des félicitations de la part de la direction de l'école Ste-Geneviève à transmettre à l'ensemble de l'équipe-école et surtout aux parents de l'Arbrisseau. C'est 6 palettes de marchandises qui ont été envoyées dans le cadre du Projet partage cette année.



2. Intervention du public

Aucune intervention du public.



3. Démission d'un membre-parent /

Désignation d'un nouveau membre-parent


En date du 2 décembre 2023, Clémence Morin a reçu un courriel de la part de Stéphanie Houde l'informant de sa démission. Sa démission est en lien avec de nouvelles fonctions professionnelles qui entrent en conflit d'intérêt avec son rôle au CÉ. Ce courriel sera joint en annexe au procès-verbal.

Clémence Morin réfère les membres à la fiche de formation 2.

« Une vacance à la suite du départ d'un représentant des parents est comblée, pour la durée non écoulée de son mandat, par un parent désigné par les autres parents membres du conseil. »

Les membres parents ont offert à Anne-Julie Poirier, actuellement membre parent substitut, d'occuper le poste vacant pour la durée non écoulée du mandat de Stéphanie Houde. Anne-Julie Poirier a accepté. Les membres parents du CÉ désignent donc Anne-Julie Poirier, cette désignation doit être officialisée par résolution du CÉ.

C.E. 2023/24- 01-31-34	Il est proposé par Marie-Hélène Dancause et appuyé par Steve Hamel d'adopter la désignation de Anne-Julie Poirier à titre de membre parent du CÉ pour la durée non-écoulée du mandat de Stéphanie Houde (durée initiale de 2 ans, élue en septembre 2023). Adopté à l'unanimité.
-------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



4. Projet éducatif 2024-2028 – Ajustement objectifs

À la suite d'une révision et un tri de données, David Martel a présenté des ajustements de certains objectifs liés aux résultats des élèves. Les suggestions ont été présentées à l'ensemble du personnel et sont présentées ce soir aux membres du CÉ.

Présentation des changements :

En ciblant les examens du Ministère, et en ayant pour objectif d'augmenter les taux de réussite, il aurait fallu viser 100% pour être cohérent et vraiment vouloir s'améliorer. Bien entendu, c'est un beau problème, mais nous avons souhaité jouer avec cet indicateur tout en le conservant son objectif.

- Pas seulement les élèves de 6^e année, mais un indicateur qui impliquera l'ensemble de l'école.
- La compétence résoudre en mathématique est évaluée en continu dans le cursus scolaire au primaire.
 - o Nouvelle cible : 92% (atteignable)
 - o À noter que les statistiques dont nous disposons révèlent les résultats des anciennes cohortes. Il y aura peut-être plus de défis pour nos élèves de 1^e cycle actuels puisque le profil global de nos cohortes a légèrement changé.
- La proposition est de faire de même avec le français. Inclure l'ensemble des années scolaires, d'ajuster la cible pour la compétence lecture.

L'exercice a vraiment été intéressant avec le logiciel qui permet à la direction de sortir des données plus significatives pour appuyer ces suggestions d'ajustements. Le logiciel utilisé permettra également un meilleur suivi longitudinal.

Le projet éducatif sera présenté officiellement au CSS vendredi.

C.E. 2023/24- 01-31-35	Il est proposé par Steve Hamel et appuyé par Agnieszka Matyjasiak, d'adopter les ajustements relatifs au document <i>Projet éducatif 2024-2029</i> , tels que présentés. Adopté à l'unanimité.
-------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



5. Plan d'action pour un milieu sain et sécuritaire (Annexe obligatoire Plan de lutte)

David Martel précise aux membres que cette année, nous devons obligatoirement ajouter une annexe concernant les violences à caractère sexuel, dès cette année à notre « *Plan d'action pour un milieu sain et sécuritaire* ». Il invite les membres à se référer au document déposé en préparation de la rencontre.

Puisque nous devons, selon le calendrier usuel, revoir notre « *Plan d'action pour un milieu sain et sécuritaire* » d'ici la fin de l'année, et puisque nous avons été informés qu'un nouveau gabarit nous sera fourni pour faire cette révision, David Martel propose que nous fassions un ajout temporaire en 2 annexes du document officiel afin de nous conformer immédiatement aux exigences.

L'Annexe 1 contient les sections :

- Mise en situation
- Mesures de prévention
- Mesures pour impliquer les parents et favoriser leur collaboration

L'Annexe 2 contient l'explication du processus de traitement des plaintes :

C.E. 2023/24- 01-31-36	Il est proposé par Anne-Julie Poirier et appuyé par Chantal Landry, d'adopter la « Proposition d'ajout de deux annexes concernant la violence à caractère sexuel au Plan d'action pour un milieu sain et sécuritaire », telle que présentée. Adopté à l'unanimité.
-------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

6. Budget 2023-2024 révisé – École

David Martel présente les dernières mises à jour du budget de l'école.

- Ajustements dans les allocations en fonction du nombre d'élèves (quelques départs d'élèves, mais plus d'ajouts).
- Le service téléphonique est maintenant passé vers Microsoft Teams.
- Nous avons reçu un supplément pour le plan d'action numérique.
- Nous avons ajouté du soutien en anglais et en mathématique (utilisé sous forme de libérations).
- Perfectionnement des enseignants (+).
- Ajout de 19000\$ d'investissement pour le matériel informatique.
- En planification d'une nouvelle classe de 5^e année l'an prochain, nous recevons une portion des surplus pour l'acquisition de mobilier de classe.
- Il est maintenant possible d'obtenir le retour de taxes (4500\$ depuis septembre). Ces sommes seront utilisées pour combler les écarts dans le poste budgétaire de conciergerie.

C.E. 2023/24- 01-31-37	Il est proposé par Johanne Lemelin et appuyé par Steve Hamel, d'adopter le budget révisé tel que présenté. Adopté à l'unanimité.
-------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

7. Consultation des élèves

David Martel suggère aux membres que la consultation des élèves pour cette année porte sur les cours offerts en parascolaire à l'hiver 2024. Quelques exemples de thèmes ou questions qui pourraient être abordés :

- Pourquoi les plus vieux ont-ils moins participé à la proposition de parascolaire?
- Le nouveau projet éducatif a enchaîné dans ses pages que l'école fasse des propositions qui permettent d'élargir des intérêts des élèves.
- Quelles sont les raisons pour lesquelles certains parents n'ont pas embarqué?

C.E. 2023/24- 01-31-38	Il est proposé par Clémence Morin et appuyé par Agnieszka Matyjasiak, d'adopter les thèmes de consultations des élèves et de mandater la direction de l'école de réaliser la consultation. Adopté à l'unanimité.
-------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

8. Activités parascolaires Hiver-Printemps 2024

8.1 Basketball Knights – Février à juin 2024 – Demande d'utilisation du gymnase

Depuis quelques années à l'Arbrisseau, une saison de basketball distincte des Spartiates (équipes maison) est offerte au printemps. Nous avons reçu la demande des « Knights » pour l'utilisation du gymnase. Afin de se donner une marge de manœuvre, David Martel aimerait que le CÉ envisage de faire ajouter sur la facturation de tous les participants, un montant de 5\$ de plus afin de couvrir les dépenses liées à l'usage/l'usure du matériel utilisé par les « Knights ».

Un membre souhaite s'assurer que l'utilisation du gymnase par le basketball, n'empêche pas les élèves qui fréquentent le SdG, d'en bénéficier. David Martel rassure que tout a été considéré de ce côté.

C.E. 2023/24- 01-31-39	Il est proposé par Steve Hamel et appuyé par Marie-Hélène Dancause, d'adopter le prêt de gymnase du Basketball des Knights ainsi que l'ajout de 5\$ sur la facture élève pour l'usage du matériel. Adopté à l'unanimité.
-------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

8.2 Cours Croix-Rouge « Gardiens avertis »

David Martel suggère que nous allions également avec l'organisme *ÉducSanté* et son cours « *Je garde des enfants* », pour la prochaine offre aux élèves.

C.E. 2023/24- 01-31-40	Il est proposé par Johanne Lemelin et appuyé par Anne-Julie Poirier, d'adopter le fournisseur de cours de gardiennage pour le printemps 2024, tel que présenté. Adopté à l'unanimité.
-------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

8.3 Suivi sur l'offre, les inscriptions et le démarrage en parascolaire Hiver 2024

Quelques faits saillants de la récente offre de services en parascolaire :

- Entre 200-230 inscriptions. Nous n'avons pas d'attentes, mais sommes satisfaits.
- Certaines activités ont dû être déplacées dans l'horaire.
- Badminton : annulé
- Pickleball : annulé (peut-être que la plage horaire était trop tard).
- Les cours ont débuté cette semaine.
- La plupart des élèves ont eu leur 1^{er} choix. Certains, qui n'ont pas inscrit de 2^e ou 3^e choix n'ont peut-être pas pu se voir octroyer une place dans les cours offerts.
- 40 élèves n'ont pas eu d'activité.
- Le cours donné par Adéline Germain est reporté cette semaine.
- Les cours devront être payés via la facture scolaire.

Félicitations à Catherine Drouin, aide à la direction, d'avoir mis sur pied cette offre pour nos élèves.

9. Éducation à la sexualité

Les contenus sont obligatoires, mais le CÉ doit adopter leur application dans notre école. Il s'agit de la dernière année où les contenus seront présentés ainsi puisque ceux-ci ont été intégrés au nouveau programme CCQ (Culture et citoyenneté québécoise) dès la rentrée 2024.

Le ministère nous propose une planification des contenus qui est décortiquée par année. David Martel fait un survol des thèmes de chaque année aux membres du CÉ.

- À noter que les parents recevront l'information globale par l'Info-Parents.
- Le parent a le droit de retrait pour son enfant pour certaines parties du sujet mais pas pour l'entièreté. Il doit démontrer qu'il y aurait un tort subit par l'enfant s'il entendait parler du contenu prévu.
- Finalement, le parent reçoit, par courriel de l'enseignant, l'information sur le contenu ainsi que le feuillet correspondant.

Les périodes d'éducation à la sexualité auront lieu de février à juin.

C.E. 2023/24- 01-31-41	Il est proposé par Chantal Landry et appuyé par Clémence Morin, d'adopter la planification de l'éducation à la sexualité. Adopté à l'unanimité.
-------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

10. Sortie éducative 4^e année – Salon du livre de Québec

Johanne Lemelin a reçu la confirmation du tirage pour la participation de l'ensemble des élèves de 4^e année pour la visite au Salon du Livre de Québec. La sortie aura lieu le 11 avril 2024 en avant-midi.

C.E. 2023/24- 01-31-42

Il est proposé par Anne-Julie Poirier et appuyé par Steve Hamel, d'adopter la sortie éducative au Salon du livre de Québec pour les 3 classes de 4^e année.
Adopté à l'unanimité.

11. Photographie scolaire 2024-2025

Cette année, nous avons reçu environ 800\$ de ristourne avec le fournisseur BelcoPhoto. Certains membres demandent que les photos ne soient pas prises trop tôt dans l'année scolaire.

C.E. 2023/24- 01-31-43

Il est proposé par Marie-Hélène Dancause et appuyé par Chantal Landry, d'adopter la proposition de reconduire le fournisseur BelcoPhoto pour l'année scolaire 2024-2025.
Adopté à l'unanimité.

12. Dictée P.G.-L. (Activité de financement liée à la participation)

Pour toute demande de fonds dirigée vers les parents, le CÉ doit donner son approbation. Dans le cadre de la Dictée P.G.-L., notons que la moitié de fonds recueillis sera conservés pour des activités de la classe.

C.E. 2023/24- 01-31-44

Il est proposé par Anne-Julie Poirier et appuyé par Chantal Landry, d'adopter la collecte de fonds via les activités liées à la Dictée P.G.-L.
Adopté à l'unanimité.

13. Grande Journée provinciale Porte ton PYJ – Découvreurs à la course

Pour toute demande de fonds dirigée vers les parents, le CÉ doit donner son approbation. Dans le cadre de la Journée provinciale Porte ton PYJ, notons que les fonds récoltés seront versés via Découvreurs à la course.

C.E. 2023/24- 01-31-45

Il est proposé par Johanne Lemelin et appuyé par Anne-Julie Poirier, d'adopter la collecte de fonds via l'activité Porte ton PYJ.
Adopté à l'unanimité.

14. Semaine de relâche – Service de garde

Le SdG pendant la semaine de relâche sera offert cette année à Marguerite-d'Youville. 2 éducatrices de notre milieu seront présentes pendant la semaine à l'autre école. 1 thématique par jour a été proposée. Les inscriptions ne sont pas très élevées (total 60 élèves). Cette offre de service reste nécessaire, mais n'est pas extrêmement populaire.



15. Période d'inscription / réinscription scolaire

La période d'inscription scolaire sera du 20 au 29 février 2024.

Nous procéderons quand même à des inscriptions pour les maternelles 4 ans, mais les parents sont avisés de ne pas annuler leur contrat de service avec le CPE/Garde à l'enfance avant d'avoir reçue la confirmation officielle au 18 juin 2024.

David Martel informe les membres que des discussions ont actuellement lieu avec les membres du personnel sur la future organisation scolaire et sur son impact dans l'utilisation actuelle des locaux.



16. Rapports

16.1 Rapport du représentant de Service de garde

Steve Hamel partage aux membres l'occurrence en croissance du phénomène des absences aux journées pédagogiques. Il y a eu des changements dans la méthode de facturation pour les journées pédagogiques, et l'abolition de certains frais par le ministère, a fait augmenter l'absentéisme (« *no-show* »).

- Nous avons dernièrement cumulé 22 absences.
- D'autres écoles ont limité les places lors des journées pédagogiques.
- Le SdG ne dispose plus de levier financier dissuasif.
- Le SdG est mis dans la situation où il doit retenir et payer les services d'employés dont il n'a pas besoin le jour venu.

Un membre se questionne sur la possibilité de recevoir, à la suite de l'inscription, une validation/confirmation de l'inscription. Un autre membre propose d'envoyer un rappel automatique aux inscrits quelques jours avant.

16.2 Rapport du représentant au Comité de parents

Clémence Morin rappelle qu'elle partagera sur le groupe Facebook, les publications concernant les prochains webinaires offerts par la FCPQ. La prochaine rencontre du Comité de parents aura lieu le 7 février.

16.3 Rapport de la présidence, correspondance reçue et trésorerie

Clémence Morin rappelle que les membres peuvent se faire rembourser les frais de garde.

16.4 Rapport de la direction

- David Martel sera en préparation de la grille-matières en vue de notre prochaine rencontre.
- La semaine prochaine aura lieu la *Semaine des enseignants*. Une petite surprise sera préparée par des membres parents du CÉ.

17. Autres sujets

Aucun autre sujet.

18. Fermeture

18.1 Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre est le mercredi 28 février 2024.

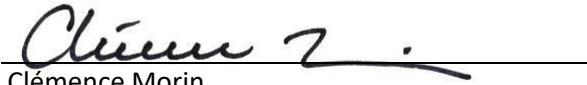
18.2 Levée de la réunion

La réunion est levée à 20h54.

C.E. 2023/24- 01-31-46

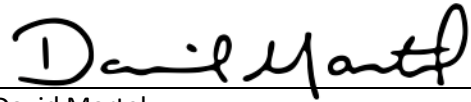
Il est proposé par Clémence Morin appuyé par Agnieszka Matyjasiak, de faire la levée de la réunion.

Adopté à l'unanimité.



Clémence Morin

Présidente, Conseil d'établissement



David Martel

Directrice

